

Compte-rendu CA du vendredi 9 novembre 2018

Présents : Albertin-Sigot Jean-Paul, Allo Françoise, Berge Aline, Besson Catherine, Desjours Jean-Yves, Desjours Nadia, Duprez Damien, Epinette Michelle, Euverte Françoise, Fievez Gabrielle, Glangeaud Valérie, Lalaut Bernadette, Leguay Dominique, Leguay Roger, Mignot Daniel, Von Meyenburg Lucie.

Excusés : Da Cruz Michel ; Liabastre Jean-Jacques ; Roque Bernard.

Absents : Léger Michel ; Michel Antoine

-1- Election du bureau

Présidente : Catherine Besson

Vice-président : Jean-Jacques Liabastre

Trésorière : Françoise Allo

Trésorière adjointe : Dominique Leguay

Secrétaire : Daniel Mignot

Secrétaire adjointe : Bernadette Lalaut

-2- Commissions

Commission Randos : Aline Berge

Commission Formation : Bernard Roque

Commission Sécurité : Michel Da Cruz

Commission Festivités : Gabrielle Fievez

Commission Site : Jean-Yves Desjours, Roger Leguay, Bernard Roque, Lucie Von Meyenburg

Le Comité vote à l'unanimité la re-crédation d'une Commission Communication ; elle sera pilotée par Valérie Glangeaud ; elle sera aidée dans cette tâche par Michèle Epinette et Nadia Desjours.

Les modalités de fonctionnement, le support (papier et/ou électronique) et le contenu seront à définir plus précisément lors d'un prochain CA. Valérie se mettra en contact avec les responsables du site Web pour en discuter et proposer au CA ce nouvel outil.

-3- Bénévolat

Françoise Allo et Bernadette Lalaut ont envoyé à tous les adhérents susceptibles de donner de leur temps pour l'association un tableau Excel qui récapitule les horaires effectués pour le balisage, l'administratif, les animations...

Il semblerait que certains bénévoles ne puissent pas ouvrir la pièce jointe dû à une version de Excel qui serait incompatible avec Open Office...

Il serait donc souhaitable que ces animateurs se fassent connaître auprès de Bernadette et Françoise pour remédier à la situation ; à toutes fins utiles chacun d'entre eux pourrait éventuellement se créer son propre tableau en attendant un compte global en fin d'année.

-4- Tenues

Françoise a obtenu un devis par Doclnnov, pour des vestes style polaires sans manche ; Michel Da Cruz avait mentionné Décathlon ; le budget a été provisionné pour un tel achat. Il est prévu de proposer à chaque animateur actif une veste gratuite.

Il reste à choisir un modèle, répertorier les animateurs actifs, se faire prêter des exemplaires pour le choix des tailles, s'accorder sur une inscription (logo, ARBB, animateurs ?). Françoise suit le sujet et nous tient au courant. Il semble, de toute façon que rien ne sera finalisé avant l'obtention de la subvention de la mairie.

Certains auraient été partants pour faire payer les animateurs mais nous remarquons que les animateurs dans ce cas feraient l'impasse sur un tel équipement.

La création et la vente à prix coûtant de teeshirts à l'effigie de l'ARBB est mentionnée mais abandonnée devant le manque d'enthousiasme et au regard du peu de succès d'un essai semblable, il y a quelques années.

-5- Ateliers vélo

Un contact a été pris avec Stéphane Vareille (Cycles et Skis) pour l'organisation d'ateliers vélos au sens large qu'il nous proposerait au printemps prochain.

Une première rencontre aura lieu vendredi 23 novembre après la permanence pour définir les besoins et les souhaits de tous nos cyclistes et prendre contact avec Stéphane.

L'ensemble des membres du CA approuvent l'idée au moins à titre d'essai.

D'un point de vue financier, l'ARBB proposerait une petite participation (150 €) et demanderait aux adhérents de payer au prorata de leur présence un montant pour les séances elles-mêmes.

Damien désapprouve le fait d'une participation financière de l'ARBB et vote pour l'organisation mais contre l'aide financière de l'association.

« Cycles et Skis » nous proposera désormais une ristourne de 10% sur les accessoires.

-6- Cours de skating

De la même manière, ont été envisagés, à titre d'essai, des cours de skating pour les fondeurs de l'ARBB.

Le principe adopté à l'unanimité serait le même : petit investissement (150 €) de l'association et participation au cours pour chaque adhérent. Une voix contre la participation de l'ARBB.

Roger Leguay mentionne que ces cours permettraient de faire venir au skating des adhérents qui n'oseraient jamais se lancer seuls et qu'il faut donc raisonner en termes d'attractivité.

Les deux activités ont été provisionnées pour le budget 2018-2019 à hauteur de 150 € pour chacune. Cet argent sera reporté sur un autre poste budgétaire si les essais sont abandonnés.

Il reste à trouver un moniteur et déterminer un créneau. Roger se charge de rédiger un texte à l'attention de tous les adhérents.

-7- Le groupe vélo/le groupe ski

Le groupe vélo a grossi de manière exponentielle ces deux ou 3 dernières années et se posent les problèmes de gestion de groupe, de responsabilité en cas d'accident en sortie journée et plus encore en séjours, de formation des animateurs.....

Le problème est identique pour les sorties à ski.

Même si les participants sont assurés de manière individuelle par l'IMPAN, le statut du groupe se décline certainement de façon différente.

Les statuts de l'ARBB ne précisent pas que l'Association a pour but uniquement de pratiquer la randonnée pédestre et en raquettes, néanmoins nos animateurs sont formés uniquement pour encadrer cette activité ; la présidente ne peut engager sa responsabilité pour des sorties vélo ou ski par des animateurs certes compétents mais non formés.

Article 2 : Cette association a pour buts : a) d'organiser, tout au long de l'année, à l'intention de ses membres, des sorties à caractère sportif et éducatif afin de mieux faire connaître et apprécier la montagne et ses richesses naturelles.

Des recherches, de la documentation, des conseils sont indispensables avant une prise de position cohérente en ce domaine et c'est un grand chantier qui s'ouvre.

Pour les sorties à la journée les animateurs dans ces deux activités seraient avisés de se considérer comme coordinateur et les « accidentés » de déclarer les accidents comme ayant eu lieu en sortie individuelle.

Cette réflexion se poursuivra au sein d'un groupe restreint après des recherches plus poussées sur la jurisprudence, les expériences d'autres clubs, des contacts auprès des fédérations de cyclisme et de ski.

-8- Habilitation

Jean Jacques Liabastre s'est énormément investi cette année pour démêler l'écheveau et clarifier les textes législatifs et juridiques concernant les habilitations pour les séjours à visée touristique. Il est dorénavant notre correspondant tourisme auprès du CDRP pour le département

Rien de limpide ne s'est dégagé des textes étudiés en détail, le verbiage étant volontairement flou et aucune décision définitive n'a été prise à notre niveau.

Robert Mureau se serait rapproché de « La Vie Sauvage » qui est en mesure de nous accréditer. Affaire à suivre...

-9- Séjours 2019

Catherine rédigera un courrier à tous les adhérents pour leur demander de faire parvenir à la famille Leguay les dates et la durée des séjours qu'ils sont en train de préparer ; ceci pour éviter les doublons et les superpositions de dates. Les formalités d'inscription seront semblables à l'année passée et une réunion sera prévue avant la galette pour préparer une présentation cohérente.

Il sera également demandé aux animateurs d'éviter, dans la mesure du possible, les dates du 2 février et du 29 juin 2019, dates des fêtes de la raquette à Ceillac et de la randonnée (certainement en vallée des Fonts de Cervières) et qui demanderont l'investissement du maximum d'adhérents de l'ARBB.

-10- Animateurs

Catherine proposera une lettre incitative pour relancer les vocations ; nous avons perdu pas loin d'une dizaine d'animateurs sur 3 ans et n'avons formé cette année que Françoise Euverte. Nous nous orientons vers une pénurie d'animateurs qui à terme peut menacer une partie de nos activités.

-11- Divers

a) Nadia rappelle que dans les observations sur les fiches de rando les animateurs oublient parfois de préciser l'état des routes forestières ou militaires empruntées en voiture pour atteindre le départ de la rando. Roger s'en chargera lors d'une prochaine formation.

b) Le dîner au CIPPA lors de l'Assemblée Générale n'a pas donné satisfaction (menu différent de celui proposé, qualité médiocre...).

Valérie se propose de rechercher un autre lieu pour l'AG 2019 tout en sachant que le CIPPA nous « prête » la salle en l'échange d'une commande d'apéritifs et de dîners donc difficile d'utiliser la salle sans les dîners.

c) Le prochain CA aura lieu à la MJC le 7/12 après la permanence.

Fait à Briançon, le 10 novembre 2018